1903|2003
Cent ans de l'Ensemble Musical des Cheminots Rennais

Sous la direction de Jérôme Cucarull

EMCR

Chargée de préfacer l'histoire de l'Harmonie des cheminots rennais, j'ai envie de souligner deux aspects : le rôle des archives et les conditions dans lesquelles les cheminots pratiquent la musique au fil des ans.

Saluons d'abord la mise en commun des sources : archives conservées par l'harmonie, celles sauvées de la destruction ou encore déposées par le Comité Ouest UAICF à l'Institut d'Histoire Sociale CGT des cheminots.

Regardons aussi un peu derrière nous : au début du XIX^e siècle, les cheminots rennais se donnent les moyens de pratiquer la musique instrumentale en s'associant sur les lieux du travail et en posant en permanence les questions matérielles : apprentissage, conditions de travail, locaux de répétitions, partitions et instruments onéreux, déplacements coûteux, le but final étant de se produire. Se placer sous le paternalisme des compagnies ou de la SNCF est incontournable (en 1936, le budget ouvrier ne comporte aucune part pour les loisirs) et la pratique artistique reste difficile bien longtemps après la Libération. La mise en place des Comités d'Entreprises à la SNCF en 1986 libère enfin les associations de la tutelle patronale.

Chers amis épris de musique, lien de plaisir, de partage, de solidarité entre les hommes, plongez-vous maintenant dans la lecture de l'épopée de l'Harmonie cheminote rennaise à laquelle je souhaite longue vie ainsi qu'à l'Ensemble Musical des Cheminots de Rennes.

Madeleine Peytavin,
Membre de l'Institut d'Histoire Sociale de la Fédération CGT Cheminots

Publication sous la direction de Jérôme Cucarull , historien, consultant en développement culturel : 02.23.46.36.95

Les débuts de la société

L'Harmonie dans les années 1920

En 1895, un groupe de cheminots qui jusque là jouaient dans différentes formations, se réunit afin de former une musique de cheminots, sur le modèle de celles qui existent déjà, à Paris notamment. Il ne réussit pas à concrétiser son projet faute de personnes et de moyens.

En 1903, l'idée est relancée. Après une réunion préparatoire dans laquelle on élabore un projet de statuts, le Comité de la nouvelle société, baptisée *Société musicale des chemins de Fer de l'Ouest* voit le jour le 15 juillet. En 1924, lors d'une refonte des statuts, elle devient l'*Harmonie des Chemins de Fer de l'Etat*, puis *Harmonie des Chemins de fer de Rennes*. Enfin, en 1992, elle prend le nom d'*Ensemble Musical des Cheminots Rennais*.

Ses débuts sont modestes. La difficulté des recrutements l'oblige à renoncer aux prestations en public avant 1914, et la guerre entraine sa mise en sommeil.

En 1919, M. Nareau, professeur au conservatoire et contremaître aux ateliers des chemins de fer de l'Ouest prend la direction de l'Harmonie. Grâce à un développement régulier, elle commence à donner, dans les communes environnantes, des concerts appréciés et prête son concours lors des fêtes rennaises, lui apportant ainsi une reconnaissance publique.

En 1944, on lui accole le nom de *Section Louis Turban*, en hommage au Président de la Société de 1938 à 1943, mort en déportation en 1943 ■

Le fonctionnement de l'EMCR

Pendant longtemps, il n'y a pas de local réservé aux répétitions. En 1903, elles ont lieu dans une salle de la *Société de gymnastique des Vigilants de l'Ouest*, rue de l'embarcadère. Mais en 1910, les sportifs récupèrent leurs locaux. L'Harmonie connaît alors de multiples déménagements. Elle se retrouve en 1947 dans des locaux neufs, au stade Francis Troufflart, rue Albert de Mun, sur le terrain de l'*Association Sportive des Cheminots Rennais*. Mais l'acoustique y est mauvaise et elle est peu disponible du fait de la multiplicité des activités qui y sont pratiquées. En 1978, elle intègre des bungalows installés au stade Jean Coquelin, qu'elle occupe toujours.

Bien des obstacles se sont présentés tout au long de son histoire. Comme dans beaucoup d'associations, le dévouement des membres de l'Harmonie a permis de les surmonter. Certains Présidents comme Lescure (de 1945 à 1952) et Prud'homme (de 1952 à 1974) ont laissé une forte empreinte, du fait de leur acharnement à la défense et au développement de l'Harmonie.

En 1986, suite au décès de Claude Pierrard alors qu'il dirigeait l'harmonie lors du concert de Sainte-Cécile au Triangle, la salle de répétition est baptisée de son nom.

Les chefs et sous-chefs de l'Harmonie, choisis par le Comité, étaient généralement des professeurs au Conservatoire et solistes au Théâtre jusque vers les années 1960. Ils programment des grands concerts au Théâtre municipal avec un programme d'airs d'opérettes et la participation de chanteurs et chanteuses renommés.

La direction connaît elle aussi des difficultés. En 1988, prétextant un manque d'assiduité aux répétitions, le chef démissionne.
Depuis 1989 l'arrivée de jeunes chefs a apporté un dynamisme nouveau et a rajeuni le répertoire ■

Le financement

La Société démarre grâce à une subvention de 800 francs du conseil municipal de Rennes. Ses recettes augmentent de manière régulière, à l'exception notable des années 1930 où se font sentir les effets de la crise économique qui sévit alors.

Les dons et cotisations des membres bienfaiteurs, ainsi que les subventions provenant de l'Administration des Chemins de fer et de la ville de Rennes, représentent de la moitié aux trois-quarts des recettes entre 1920 et 1950.

Le cachet des prestations représente 10 à 15% des recettes. Dans les années 1930, la chute des sorties suite à la crise économique se conjugue avec la multiplication des concerts de bienfaisance à titre gratuit. Pour renflouer ses caisses, l'Harmonie organise alors des fêtes et bals de Sainte-Cécile et, vers Noël, un bal au Pavillon des Lices.

Bal de la Sainte-Cécile en 1973 à Noyal-sur-Seiche

Une part importante du financement est fournie par les Chemins de fer. L'entreprise contribue largement à son équilibre financier.

Bien que les statuts indiquent que les fonctions des membres du Comité sont gratuites, à partir de 1925 les livres de compte indiquent qu'ils reçoivent des allocations. En 1950, le Directeur de l'Harmonie touche 200 francs par répétition et 300 par concert. Le Comité crée en 1946 une prime d'assiduité pour les musiciens de 5 francs par répétition. Depuis les années 1960, les fonctions de direction sont totalement bénévoles. En 1974, l'allocation de 3 francs par sortie est supprimée, afin de contribuer à l'amélioration du banquet de la Sainte-Cécile.

Depuis 20 ans, le budget est en forte évolution. Cela s'explique par la professionnalisation des encadrants de l'école de musique et la multiplication des activités (voyages lointains, jumelages...) ■

Les effectifs

Participation à la Foire de Rennes en 1960

A l'origine, trois sortes de membres sont distinguées : les membres exécutants ; les membres honoraires (cheminots de toute la région, entreprises, commerçants), qui cotisent librement sur la demande des musiciens qui les démarchent ; les membres d'honneur (bienfaiteurs), généralement des commerçants ou entrepreneurs, qui par leurs dons ou aides, contribuent à son rayonnement.

Progressivement les différentes catégories de membres non exécutants perdent de l'importance pour finalement disparaitre vers 1980, du fait d'un manque de volontaires pour effectuer leur recrutement.

Les musiciens assidus bénéficient avant les années 1940 d'avantages, tel qu'un aller-retour gratuit en troisième classe pour deux personnes, ce qui permit à plusieurs musiciens de faire ainsi leur voyage de noces ! A partir de 1952, l'Harmonie offre chaque été une promenade aux sociétaires et à leurs familles.

Ces avantages se restreignent progressivement. Le banquet de la Sainte-Cécile demeure un moment majeur de convivialité pour les musiciens et leurs familles.

Dans les années 1970, la difficulté de recrutement de jeunes musiciens devient un leitmotiv. De 1980 à 1991, le prix René Dandois, clarinettiste, professeur à l'école de musique décédé prématurément, est remis chaque année à un jeune sociétaire pour le récompenser de son assiduité. L'intégration d'élèves de l'école de musique permet d'insuffler régulièrement du sang neuf à la société.■

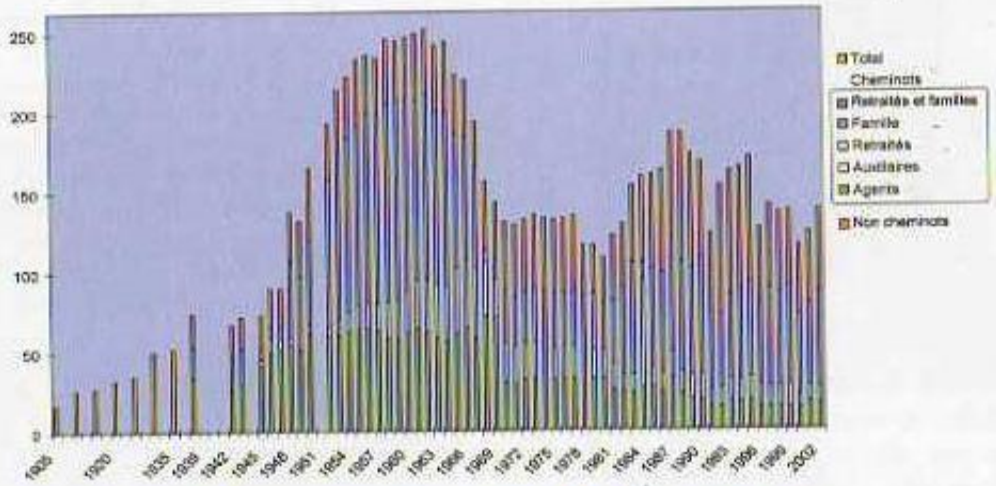

Effectifs des membres de l'Association

L'Harmonie ne compte que 17 musiciens en 1905. Sa croissance commence véritablement dans les années 1920, quand sa notoriété progresse. L'intégration des jeunes formés à l'école de musique explique la progression des années 1940 et 1950. Mais les chiffres sont trompeurs car certains musiciens ne viennent que lors des concerts importants, pratique abandonnée vers la fin des années 1970. En 2003, l'Harmonie rassemble 53 musiciens.

Sortie familiale à St Grégoire en 1959

Sortie dans le cadre du jumelage avec Salzbourg en 1999

L'école de musique

Afin de pallier les difficultés de recrutement, le Comité de Direction de l'Harmonie crée en février 1923 un cours de solfège, réservé aux agents et fils d'agents du réseau, confié à M. Story, sous-chef de l'Harmonie. En 1928, un additif aux statuts précise qu' *« elle a pour but, en tant qu'association d'éducation populaire, l'enseignement public et gratuit, individuel et collectif de la musique ».*

L'école de musique de l'Harmonie des Chemins de fer est créée en 1931. Elle ne dispense jusqu'en 1941 que des cours de solfège, puis s'y ajoutent des cours d'instruments. Les cours sont donnés par de bons musiciens de l'Harmonie moyennant une petite indemnité. Mais le résultat n'est pas à la hauteur des espérances. Beaucoup d'élèves partent avant le brevet de fin d'études, du fait notamment de la mutation des parents.

Après un pic à la fin des années 1950, les effectifs se sont stabilisés autour d'une cinquantaine d'élèves. Ils contribuent au rajeunissement de l'Harmonie. Bruno l'Hermine, qui la dirige de 1989 à 1998, y a effectué l'ensemble de ses études musicales.
Au départ, les cours ont lieu dans l'école d'apprentissage des Chemins de Fer située près du pont Saint-Hélier. Après quelques déménagements, depuis les années 80, des

Remise de prix aux élèves en 1972

Cours de batterie avec Jean-Pierre Dugas

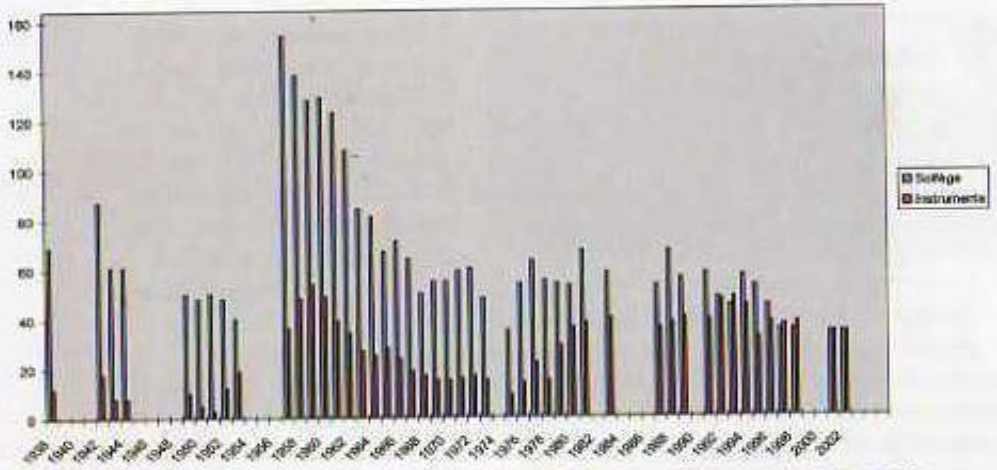

Effectifs de l'école de musique depuis 1938

salles du collège Saint-Hélier sont louées à cet effet.

Parallèlement, d'autres initiatives se développent. A partir de 1981, pendant quelques années, une « *école de fanfare* », qui est en réalité un cours de clairon, permet de recruter quelques musiciens.

Pour assurer les cours, deux personnes détachées étaient mises gracieusement à la disposition de l'école par la S.N.C.F. Depuis 1986, l'encadrement s'est professionnalisé avec l'aide du Comité d'Etablissement des cheminots de Bretagne. A partir de 1992, l'association a seule la charge financière des intervenants de l'école. Le C.E. verse une subvention de 114 euros par cheminot fréquentant l'école ■

De Rennes...

L'activité de l'Harmonie se mesure au nombre de prestations qu'elle effectue. Celui-ci augmente progressivement, en relation avec la notoriété croissante de la Compagnie. Aujourd'hui les trois formations de l'E.M.C.R. (Harmonie, groupe d'accordéons et ensemble Moderato) assurent plus de 45 prestations par an.

A l'origine, l'Harmonie est accompagnée d'une clique constituée de clairons et tambours qui lui permet d'assurer certaines commémorations. Elle fait deux ou trois concerts par an sur un kiosque installé place de la Gare, généralement pour des associations cheminotes comme les Vigilants, l'Orphelinat ou le Festival des Cheminots Rennais entre 1925 et 1930. Elle participe aux grands événements liés à l'histoire de la S.N.C.F. : baptêmes de locomotives ; inauguration du stade Jean Coquelin en 1959 ; centenaire de la ligne Auray-Quiberon en 1982 ; arrivée du TGV en gare de Rennes en 1984, etc.

L'Harmonie est également présente dans les grandes manifestations de la vie locale. A partir de 1910, elle participe régulièrement à la fête du faubourg Saint-Hélier. Elle se produit également deux à trois fois l'an au kiosque du Thabor. Elle participe à la fête des fleurs et à la fête nationale le 14 juillet. Plus récemment, elle a assuré l'animation de la cérémonie inaugurale du métro VAL en 2002 ■

Grâce aux relations entre sociétés cheminotes, dès les années 1920 quelques festivals ont lieu jusqu'à Genève, Nice ou La Rochelle, ce qui est remarquable étant donnée la lenteur des transports à l'époque.

... à Salzbourg

Rennes étant bien pourvue en sociétés musicales, l'Harmonie fait dès les années 1920 la moitié de ses sorties en dehors de la ville. Bénéficiant de tarifs de trains avantageux, elle voyage dans toute la Bretagne. Elle est invitée à de multiples reprises à participer à de grandes fêtes dans des villes de l'Ouest de la France. Les défilés s'arrêtent avec la fin de la fanfare en 1992.

La Société dépasse les frontières bretonnes pour se faire connaître aux quatre coins de la France et parfois même à l'étranger, A partir des années 40, elle participe aux festivals nationaux de l'U.A.I.C.F.
En 1958, un voyage en Hollande (à Kerkrade),

à l'occasion d'un concours international de musique, marque durablement les esprits.
Elle réalise des jumelages avec l'Harmonie des Chemins de Fer de Brême en Allemagne et celle de Dijon en 1983. Ont suivi Nîmes, Capdenac, sans oublier celui avec l'Harmonie des cheminots de Salsbourg en 1995.

Le groupe d'accordéons n'est pas en reste puisqu'il participe aux festivals cheminots nationaux (Dijon, Paris, Chalindrey) et internationaux (Reims, Saint-Dié, Stuttgart). Il a organisé en 1998 un festival international à Rennes. Il est jumelé avec les Accordéonistes lorientais ■

L'Harmonie et la SNCF

Concert en gare de Rennes au début des années 80

Les statuts de 1903 assignent comme but à l'Harmonie de « *resserrer les liens de confraternité entre les agents de la compagnie* ». Tout membre exécutant doit être agent ou fils d'agent de la compagnie. Mais la Société fait appel à des musiciens extérieurs pour étoffer ses effectifs. Lors des modifications de statuts de 1926, on stipule que le nombre d'étrangers au réseau accueilli dans l'Harmonie ne doit pas dépasser le tiers des effectifs. Dans la pratique cette part sera croissante.

L'entreprise souhaite encadrer les cheminots et leurs familles dans leurs moments de loisirs, dans une vision paternaliste des rapports sociaux. Les présidents, ainsi que les vice-présidents, choisis parmi les membres honoraires, occupent une place importante dans l'Administration des Chemins de Fer. Cela permet une coordination entre l'Harmonie et l'Entreprise, notamment pour l'organisation des déplacements et des concerts.

La nationalisation des différentes compagnies en 1937, regroupées au sein de la *Société Nationale des Chemins de Fer Français* (S.N.C.F.), va reprendre en grande partie l'organisation régionale héritée des anciennes compagnies.

En 1938, l'*Union Artistique et Intellectuelle des*

Chemins de Fer Français (U.A.I.C.F.) est créée, accompagnée de comités régionaux au sein de la S.N.C.F. A plusieurs reprises, les présidents de l'Harmonie exerceront des responsabilités au sein du Comité Régional Artistique Ouest.

Jusqu'en 1986, la S.N.C.F. subventionnait l'U.A.I.C.F. qui répartissait l'argent entre les différentes associations culturelles selon leur importance. Depuis, l'entreprise attribue 1,72% de la masse salariale au Comité d'Etablissement Régional pour la gestion des activités sociales. Celui-ci reverse une partie de cette subvention au *Comité Central d'Entreprise* (C.C.E.) qui gère les activités nationales et subventionne les Associations par l'intermédiaire de l'U.A.I.C.F.

La participation du C.E. régional s'élève à 33 000 euros pour l'ensemble des associations de Bretagne. La participation au niveau national pour les sociétés d'agents s'élève à plus de 2,5 millions d'euros par an.

Le problème d'identité par rapport à la S.N.C.F. se pose de manière de plus en plus forte au fur et à mesure du renouvellement des effectifs. Les agents cheminots actifs représentent 16% des effectifs sur la période 1979-1988 puis 10% entre 1989 et 1999, les retraités passent de 13 à 8% et les membres de leur famille se maintiennent autour de 38%. Actuellement, 60 % des musiciens sont cheminots ou apparentés ■

Concert pour la fête de la musique en 2002 devant la gare de Rennes

Les différents groupes

L'association a toujours été une structure accueillante et ouverte aux divers ensembles qui, suivant les époques, s'y sont développés.

La chorale Résonance

Une chorale est constituée dans les années 1930, *La muse des cheminots*, qui devient en 1936 la chorale de la Maison du Peuple. Sa première prestation a lieu dans le pavillon des Lices, lors d'une fête organisée au profit des Républicains Espagnols. C'est une formation très engagée. Elle effectue une prestation à Nantes au Congrès National de la C.G.T. en novembre 1938. Elle disparaît en 1947.

Le groupe d'accordéons CRAC

Une chorale d'une cinquantaine de personnes, *Résonance*, est hébergée de manière passagère entre 1992 et 1995. Le peu d'effectifs cheminots et d'adhésion à son esprit associatif amène ce groupe vocal à prendre son indépendance.

Parmi les formations éphémères, on peut citer un big band de 25 jeunes, créé en 1982. Mais face au manque de disponibilité des musiciens et de « locomotive », il disparaît en 1985.

Un groupe d'accordéons, le *Club Rennais des Accordéonistes Cheminots* (CRAC), est créé en 1981. Il compte actuellement 25 musiciens.

Le groupe Moderato

En 2002, un certain nombre de retraités jouant à l'Harmonie créent le groupe *Moderato*. Constitué de 20 musiciens, il se produit régulièrement dans des maisons de retraite ou à diverses occasions festives ■

Remerciements

Il est difficile de reconstituer l'histoire de l'Harmonie car ses archives ont brûlé en 1944. A partir de 1938, nous avons utilisé les rapports annuels d'activité envoyés à l'U.A.I.C.F., complétés par les archives de la société et les souvenirs des membres de l'Harmonie.

Nous avons consulté l'étude de Nadine Hamon, La vie orphéonique à Rennes dans la première moitié du XX[e] siècle. La Musique municipale et l'Harmonie des chemins de fer, *mémoire de maîtrise de musicologie, Université Rennes 2, octobre 1991.*

Des enregistrements gardent une trace du travail effectué par les groupes. L'Harmonie a produit un disque 33 tours en 1984 puis une cassette de 12 titres en 1992. En 1995, l'Harmonie et les Accordéons figurent dans un CD Régional. En 2001, pour ses 20 ans, l'ensemble d'Accordéons a sorti un CD de 6 titres « CRAC en Stock ».

Jérôme Cucarull, historien professionnel, consultant en développement culturel, a encadré les recherches et, à partir des informations collectées, a rédigé les textes et conçu les supports d'exposition et la plaquette, en étroite concertation avec les membres de l'association.

Le groupe de travail était constitué de Bernard Bourdon, Michel L'Hermine, Michel et Yvonne Marchault, Gisèle Molac, Roger et Michèle Rivoal, Robert Sanquer.

Le Président et les Sociétaires remercient aussi :

- *Guy Henrio du Club Sportif des Cheminots Rennais ;*
- *Hervé Le Gal et Maurice Pinel, vidéastes de l'Association Artistique et Intellectuelle des Cheminots Rennais ;*
- *Les nombreuses associations rennaises, cheminotes ou non, qui ont répondu à nos sollicitations ;*
- *Les sponsors qui ont participé à la réussite du projet.*

Documents de l'Association utilisés pour le travail de recherche historique

©Jérôme Cucarull • 02 23 46 36 95

UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE DES CHEMINOTS FRANÇAIS (OUEST)

PRIX PUBLIC 5€